

## Définitions d'un enseignement et un apprentissage de haute qualité, la citoyenneté mondiale et l'apprentissage interculturel, le bien-être

### 1- Un enseignement et un apprentissage de haute qualité

Le lycée Voltaire peut se prévaloir de nombreux atouts afin de garantir un enseignement et un apprentissage de haute qualité, ainsi que l'attestent les points suivants :

**1- Effectifs réduits (20 élèves par classe en moyenne pour l'établissement):** un taux d'encadrement exceptionnel des classes par des enseignants expérimentés rend possible une grande souplesse adaptative des dispositifs visant à individualiser les parcours d'apprentissage.

**2- Recrutement:** l'établissement a fait le choix de diversifier son recrutement de professeurs afin de diversifier les approches pédagogiques mises en œuvre.

Avec l'ouverture de l'IB DP, le recrutement d'une directrice de l'IB ainsi que la formation de tous les enseignants permettent d'enseigner le programme avec des bases solides. De même le recrutement et la formation d'une conseillère d'orientation permet à nos bacheliers de s'orienter vers les universités locales, françaises et internationales. Finalement, le Lycée Voltaire a recruté et formé une personne responsable de l'inclusion dans le but de soutenir les élèves aux besoins éducatifs particuliers.

**3- Diversité des programmes:** afin d'ouvrir d'autres horizons à ses bacheliers, le Lycée franco-qatarien Voltaire a ajouté en 2019 une filière technologique à la filière générale et a introduit en 2022 Le baccalauréat international, IB DP en langue française.

Au niveau élémentaire, les classes MAGE (multi-âges) en maternelle regroupent volontairement des élèves des trois premières classes (PS, MS et GS) afin d'enrichir leur langage, développer l'entraide et l'empathie entre des enfants d'âge différent tout en respectant leur rythme et leurs besoins grâce à un suivi individuel.

**4- Développement professionnel continu et diversifié** (Ministères de l'éducation nationale qatarien et français, AEFÉ, IB, CIS).

Les enseignants titulaires ont bénéficié de la formation initiale de l'éducation nationale française. Les enseignants nouvellement recrutés au niveau local bénéficient d'une formation avec l'AEFE sur 2 ans avec un parcours de professionnalisation qui comprend des temps de formation, deux visites des conseillers pédagogiques par an et un accompagnement par un tuteur volontaire au sein de l'établissement.

Concernant la formation continue, les enseignants font part de leurs besoins en formation chaque année et s'inscrivent selon le plan de formation retenu. D'autres formations obligatoires sont organisées chaque année au sein de l'établissement avec les ressources locales. Enfin, les directeurs et le proviseur adjoint sélectionnent et proposent régulièrement aux enseignants de suivre des formations à distance, notamment à travers la plateforme FUN-MOOC. 18h de formations continues font parties intégrantes du temps de service des enseignants.

Avec L'IB, tous les enseignants ont bénéficié d'une formation de catégorie 1. La formation continue se fait également au sein de l'établissement à travers des réunions hebdomadaires.

D'autres formations sont suivies avec le CIS, notamment sur l'orientation, l'inclusion ou la protection de l'enfance.

## 5- Différenciation

- APC : Pour le primaire, les temps d'Accompagnement Pédagogique Complémentaire permettent 2 fois par semaine à ce qu'un autre enseignant puisse participer à une séance dans la classe et prendre en charge les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- PPRE : Les Projets Personnalisés de Réussite Éducative sont destinés aux élèves qui présentent des difficultés dans leurs apprentissages. Ces PPRE permettent d'accompagner les élèves, en lien avec les familles, sur des compétences non acquises et nécessaires pour la poursuite de leur scolarité.
- PAP : Le Plan d'Accompagnement Personnalisé est destiné à des enfants présentant des troubles des apprentissages et donne des informations sur les aménagements et adaptations pédagogiques dont bénéficient les élèves.
- PAI : Les Projets d'Accueil Individualisés sont établis par les familles auprès de l'infirmière scolaire afin de pouvoir accueillir les élèves qui ont des maladies chroniques, des intolérances alimentaires ou des allergies et de pouvoir bénéficier de leur traitement en cas de besoin.

**6- Réunions de collaboration et de planification:** des réunions par niveaux sont tenues de façon hebdomadaire au primaire et dans la section IB. D'autres réunions par trimestre regroupent les enseignants de chaque cycle, et d'autres se font par divisions.

**7- Règlement et politiques:** Le règlement intérieur ainsi que les politiques IB définissent l'ensemble des règles de vie de l'école et fixent les droits et les devoirs de chaque membre de la communauté éducative. La politique de la protection de l'enfance est partagée et pratiquée avec tous les membres du personnel des trois sites lors de formations officielles.

**8- Intégrations:** ManageBac pour l'IB, Turnitin, des évaluations repères au CP et CE1, des tests de positionnement en 6eme et en Seconde, IELTS, Brevet, Bac, CIMA pour la langue arabe et SIELE en langue espagnole et PIX (certification numérique à partir de la

cinquième), ASSR 1 et ASSR 2 (Attestation scolaire de sécurité routière)

**9- Bien-être des élèves et des enseignants** - Les heures de vie de classe ont lieu en temps opportun pour permettre aux élèves de discuter des événements majeurs avec leur professeur principal. Les délégués de classe, le CVC et le CVL, sont élus pour participer à la vie démocratique et citoyenne de l'établissement (Projets). Des membres du personnel sont présents à tout moment pour s'assurer que tous les besoins des élèves sont satisfaits.

Quant aux enseignants, un entretien personnel annuel a lieu. Il permet à chacun de partager ses projets et ses attentes avec la direction, ce qui crée un espace sain d'échange et de croissance.

**10- Projets motivants** Le lycée Voltaire propose de nombreux projets pédagogiques passionnants pour ses élèves, tout au long de l'année, du premier degré au secondaire. Parmi ces nombreux projets (93 projets pédagogiques déposés pour l'année scolaire 2022- 2023 et 109 projets pour l'année scolaire 2023-2024), on peut notamment citer les Olympiades des classes primaires, les activités sportives autour de la Coupe du monde de football 2022, le projet artistique avec l'artiste de Street Art El Seed, les diverses semaines à thèmes telles la semaine des Mathématiques, la semaine des langues et de la diversité culturelle et celle de la Francophonie. On peut également citer les journaux scolaires, projets coopératifs et collaboratifs : *Bonjour Voltaire et Labo Maths*.

## 2- La citoyenneté mondiale et l'apprentissage interculturel

Les programmes français incluent « l'éducation morale et civique » pour l'ensemble des élèves.

**1- Différentes nationalités, plusieurs langues:** une trentaine de nationalités sont représentées au Lycée franco-qatarien Voltaire avec 42 % des inscrits qui sont qatariens. L'environnement scolaire est parfaitement trilingue. On procède à la traduction des documents, du site et de toutes les communications.

En plus des quatre langues enseignées au sein de l'établissement, les élèves peuvent bénéficier du programme **CNED** qui leur permet de suivre à distance les cours non dispensés par l'établissement. Les élèves de CM1-CM2 bénéficient chaque semaine d'un cours du programme français en langue anglaise (**Le programme EMILE- Enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère**) pour renforcer leur maîtrise de la langue dans des situations diversifiées.

## 2- Diversité des programmes

La mondialisation et la diversité culturelle, les relations internationales dans un monde multipolaire et les mouvements artistiques et littéraires à travers le monde et l'expression

des cultures sont évidents dans les programmes français. Les thèmes mondiaux, la sensibilité internationale, le programme CAS et les qualités du profil de l'apprenant de l'IB forment la richesse du programme de l'IB.

**3- Ressources de la BCD et du CDI** - choix des textes et livres qui traitent les sujets internationaux, interculturels ou qui sont écrits par des auteurs de différentes cultures et pays (Article 17 de la convention des Nations Unies)

#### 4- Projets interculturels CAS, CVC et CVL

Des projets de créativité et de service permettent à toute la communauté scolaire de se rassembler autour des thèmes de portée mondiale. Ils visent les communautés locales et internationales. (Appréciation des personnels techniques, de propreté et de maintenance, Black history month, International women's day, Octobre rose pour la sensibilisation au cancer du sein, Projets de charité face aux crises et aux catastrophes dans les pays touchés)

La Journée de la diversité culturelle au primaire et au secondaire est une journée de festivités pour mettre en lumière les cultures de l'ensemble des élèves et du personnel de l'établissement à laquelle les familles sont invitées à participer activement.

#### 5- Les Partenariats

À part l'IB, organisation du baccalauréat international, des partenariats sont établis avec diverses associations et organisations pour permettre aux élèves et aux enseignants des échanges éducatifs fructueux. Le lycée Voltaire est membre du réseau des écoles associées de l'UNESCO, de la SÉBIQ, partenaire francophone de l'IB. Il est également partenaire de la Qatar Foundation, association pilote de l'éducation au Qatar. Il a également reçu le label EFE3D du **Développement durable** de l'AEFE.

**Le MUN** - Cette initiative menée par les élèves leur permet de perfectionner leurs compétences en matière d'art oratoire tout en examinant diverses questions d'ordre mondial. Nos élèves participent chaque année au THIMUN et au Georgetown MUN, où ils travaillent à l'élaboration de résolutions conformes aux principes des Nations Unies (Article 17)

**6- Appréciation de la culture du pays hôte** - Le projet "Mes valeurs définissent mon identité" s'inscrit dans le cadre de l'enseignement des trois matières obligatoires du MEES. Une coordinatrice sur chaque site impulse une dynamique afin de développer des valeurs morales et civiques qatarienne et universelle.

**7- Participation à des compétitions internationales** - JIJ (Jeux internationaux de la jeunesse), CAP (coupe Asie Pacifique de l'AEFE), ambassadeurs en herbe, Coupe du monde du football CIS, cré@school.

**8- D'autres projets culturels et interculturels** - Pour développer l'interculturalité, le Lycée Voltaire confronte ses élèves à des situations et des lieux qui leur sont pour la plupart inédits. Cela se traduit par la mise en place de projets de découvertes et d'apprentissages via entre autres la classe de neige dans les Alpes françaises, la découverte des châteaux de la Loire, la rencontre et la pratique de la cuisine avec des chefs étoilés, une correspondance avec des classes francophones à travers le monde.

### 3- Définition du bien-être.

Le Lycée Voltaire veille à apporter au personnel et aux élèves des conditions de travail favorables à leur bien-être physique, moral et social. Pour cela, l'aménagement du matériel des classes est adapté à l'âge des enfants. Les enseignants qui en ont besoin bénéficient de fauteuils orthopédiques dans leur classe. Des espaces particuliers au sein de chaque bâtiment sont dédiés au personnel pour se retrouver et se détendre, et du matériel informatique est mis à leur disposition pour réaliser leurs préparations si nécessaire. Les espaces de jeux pour les enfants sont variés et sécurisés. Des fêtes et événements divers sont organisés à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement afin de rassembler le personnel et d'assurer leur confort.

Une charte de protection de l'enfance a été construite et est connue de tous affirmant que l'école promeut une culture du respect et de la tolérance qui favorisent le bien-être des élèves et du personnel.

Des ressources et des éléments de soutien, tels que la présence d'un soutien psychologique et des programmes de sensibilisation à un mode de vie sain, sont également mis en œuvre par 3 infirmières et une psychologue scolaire. En s'appuyant sur le bien-être physique et moral, chaque élève a la possibilité de s'épanouir dans un environnement éducatif bienveillant et personnalisé, notamment en offrant des opportunités éducatives équitables. En ce qui concerne la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, l'école met l'accent sur la dignité inhérente et l'égalité des droits de chaque enfant. Garantir le droit des enfants à l'éducation, à la protection contre les préjudices et à la participation aux décisions qui affectent leur vie favorise à son tour leur santé mentale, leur estime de soi et leur développement social.

Une approche inclusive à l'apprentissage dans chaque classe, favorise un sentiment de communauté et d'appartenance chez les élèves tout en les encourageant à collaborer avec les autres. Ce soutien supplémentaire apporté aux élèves à besoins éducatifs particuliers contribue à renforcer leur estime de soi et à les encourager à développer les compétences émotionnelles et sociales nécessaires, telles que la capacité à travailler en groupe. En plus, les activités de développement personnel, les divers projets d'études, les présentations dédiées à leur choix futurs, les stages, et les heures de vie de classe aident les élèves à gérer

le stress et à améliorer leur santé mentale. Nous pensons que lorsque les enfants sont respectés en tant qu'acteurs actifs dans leur environnement d'apprentissage, ils éprouvent un sentiment d'appartenance et d'autonomie, qui sont essentiels à une croissance psychologique positive. La promotion de ces droits au sein des écoles contribue à créer des environnements où les élèves se sentent en sécurité, valorisés et autonomes, ce qui renforce en fin de compte leur résilience émotionnelle et leur capacité de réussite scolaire et personnelle.

Par ailleurs, l'établissement organise plusieurs fois dans l'année des repas entre collègues pour partager des moments conviviaux. À la demande des enseignants, un club de sport accueille les membres du personnel chaque semaine sur les structures de l'école et organise des compétitions sportives réservées au personnel et leur famille.

### Le rôle des référents des sites :

Les 3 référents de campus, à savoir le proviseur adjoint pour le site de Salwa, les 2 directeurs du 1er degré pour les sites de Al Waab et de West Bay et la CPE de Salwa (pour la protection des enfants) veillent à la coordination des dispositifs garantissant le bien-être des élèves et de personnels. Pour ce qui concerne particulièrement l'organisation des journées de travail et les temps de pause, ils construisent des emplois du temps équilibrés et organisent les espaces des 3 campus afin de faciliter la vie en collectivité.

Il en est de même pour les pauses déjeuner lorsqu'ils organisent les temps de restauration des élèves, comme cela est également le cas pour l'organisation des récréations ( espaces extérieurs, intérieurs, foyers des élèves .../...).

Les référents de campus coordonnent également le temps de travail de la psychologue scolaire et les rencontres avec les élèves, avec les 3 infirmières scolaires et le cas échéant les professeurs des classes.

Lorsqu'une situation d'élève ou de personnel en difficulté est identifiée, les référents coordonnent les interventions des différents personnels spécialisés et établissent un signalement qui sera transcrit dans un registre dédié (charte de protection des enfants).

Le rôle des référents est déterminant car ce sont eux qui organisent les temps de vie des 3 campus et qui veillent au bien-être au quotidien des élèves et des personnels . En ce qui concerne la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, ces principes soulignent l'importance de veiller à ce que les droits des enfants soient respectés et défendus dans les milieux éducatifs. L'école met donc l'accent sur les points suivants :

**1. Droit à une éducation de qualité (article 1, 28 et 29) :** Les référents veillent à ce que tous les enfants inscrits dans notre école aient accès à une éducation de qualité, essentielle au

développement cognitif, à la croissance émotionnelle et aux futures opportunités académiques et professionnelles.

2. **Droit à la non-discrimination (article 2) :** Le personnel scolaire favorise un environnement inclusif garantissant que tous les élèves, quelles que soient leur origine ethnique, leur race et leur racine, soient traités de manière égale et équitable.
3. **Droit à la protection contre les préjudices (article 3, 19 et 39) :** Les référents et tous les membres du personnel sont vigilants aux signes d'abus, de négligence et d'exploitation afin de favoriser un environnement d'apprentissage sûr et favorable qui favorise le bien-être mental et émotionnel des élèves.
4. **Droit à la participation (article 12) :** Le personnel et la direction de l'école reconnaissent le droit des élèves à ce que leurs opinions soient entendues et prises en compte, ce qui les aide ensuite à se sentir valorisés, respectés et responsabilisés dans leur environnement scolaire.
5. **Droit à la santé et au bien-être (article 24) :** L'école favorise l'accès aux services de santé, à la nutrition et à un environnement sain qui contribue à préserver la santé physique et mentale des élèves.
6. **Droit à l'identité (articles 7 et 8) :** L'école reconnaît le droit de l'enfant à préserver son identité, notamment son nom, sa nationalité et ses liens familiaux, ce qui est essentiel pour un fort sentiment d'estime de soi et de sécurité. De plus, l'école organise des événements pour renforcer l'identité des élèves, comme la journée de la diversité.
7. **Droit à la liberté d'expression (articles 13 et 14) :** Les programmes éducatifs suivis favorisent le développement de la confiance en soi et de l'autonomie en encourageant les enfants à exprimer ouvertement leurs pensées, leurs idées et leurs émotions.
8. **Droit au repos et aux loisirs (article 31) :** L'importance du temps libre et de la détente, qui contribuent à la santé mentale, à la détente et à la créativité des élèves, est mise en évidence par nos emplois du temps annuels qui sont soigneusement étudiés chaque année par la direction. En parallèle, l'école propose une gamme d'activités scolaires et extrascolaires accessibles à tous les élèves. Reconnaître que l'équilibre entre les études et les loisirs est essentiel au bien-être et mis en évidence par le fait que nos élèves sont autorisés à planifier eux-mêmes leurs activités. Les locaux de l'école encourageant les initiatives menées par les élèves.
9. **Protection de la vie privée des enfants (article 16) :** L'école assure et a mis en place des protocoles qui protègent la vie privée des enfants. Tous les membres du personnel sont liés par une confidentialité stricte et des engagements juridiques.
10. **Chacun doit connaître les droits des enfants (article 42) :** L'école organise des conférences, des sessions et a mis en place des protocoles qui sont périodiquement discutés et révisés pour garantir que toute la communauté scolaire soit consciente des droits des enfants.

## La vie scolaire

La vie scolaire est une singularité du système éducatif français. Son travail a pour objectif premier d'accompagner les élèves au quotidien et d'être l'interface entre l'établissement scolaire et les familles. Au plus près des élèves, ils connaissent parfaitement ces derniers. Dès l'arrivée des élèves au sein de l'établissement, ils vérifient leur ponctualité, leur assiduité et sont ainsi capables d'alerter les référents de campus si quelque chose d'inhabituel est constaté. Dialogue et écoute sont au cœur du travail de la vie scolaire tout au long de la journée de travail.

La vie scolaire reçoit les parents pour répondre à leurs questions mais également pour les informer de l'organisation des journées lors de l'absence de professeurs.

La vie scolaire peut également être sollicitée pour des surveillances ponctuelles.

La vie scolaire peut également animer les réunions des élèves délégués et encadrer des sorties scolaires en complément des professeurs accompagnateurs.

Les missions de la vie scolaire sont multiples et participent au bien-être général de notre école.